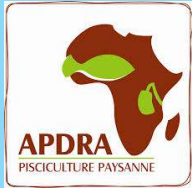


LA VOIX DES RIZIPISCICULTEURS



Le journal de la pisciculture à Madagascar

Août 2017 - n° 36 - Edition trimestrielle

STRUCTURATION ET ORGANISATION



TAHA, UNE JEUNE ASSOCIATION DE PISCICULTEURS PLEINE DE PROJETS
(P.6)

Côte Est
REGROUPEMENT ET MISE EN RÉSEAU DES PISCICULTEURS
(P.9)



FRDA Vakinankaratra
FINANCEMENT DE LA PISCICULTURE
(P.11)

Formation scolaire
NAISSANCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE EN HAUTE MATSIATRA
(P.8)



Financé par
l'Union européenne



ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Dans ce 36^{ème} numéro, l'équipe de « La Voix des Rizipisciculteurs » a le plaisir de vous présenter un nouveau thème : la structuration et l'organisation des paysans pisciculteurs. Souvent, les producteurs agricoles se regroupent afin d'atteindre plus facilement certains de leurs objectifs. Les organisations qu'ils créent prennent des formes diverses en fonction des cas. En première partie de ce numéro, nous vous présenterons des informations générales sur la structuration et l'organisation.

Dans la deuxième partie, nous vous donnerons des exemples d'organisations, en allant de l'association de base, créée à l'échelle du village, à des formes de structures plus élaborées telle que la fédération réunissant de nombreuses organisations de producteurs. Notre équipe vous fera ainsi découvrir la vie d'une jeune association d'Ankazobe, l'évolution de la vie associative des pisciculteurs dans le district de Faratsiho, la dynamique collective engendrée par la fin du projet formation scolaire de l'APDRA en Haute Matsiatra et le regroupement informel des pisciculteurs dans la Côte Est.

Le développement d'organisations, formelles ou non, conduit à la naissance de nouveaux besoins matériels, techniques ou financiers. Répondre à ces besoins nécessite parfois le concours de différents acteurs. A ce sujet, nous nous intéresserons au cas du Fonds Régional de Développement Agricole, un organisme qui finance la promotion des activités agricoles dans la région du Vakinankaratra.

Mais préalablement, commençons par quelques informations sur la récolte de gros poissons dans un collège d'Amoron'i Mania et sur la fin du projet PPMCE-SA, que l'APDRA menait sur la Côte Est depuis 2012.

Bonne lecture et à la prochaine !

La rédaction LVRP

NOUVELLES

Formation scolaire en Amoron'i Mania RÉCOLTE DE GROS POISSONS AU COLLÈGE SOANIRINA

Après un cycle de production de six mois, la récolte de carpes grossies en rizières par les élèves du collège Soanirina, dans la commune Kianjandrakafina, a eu lieu le 22 juin 2017. Les élèves se sont montrés dynamiques en ramenant de chez eux du foin et de la bouse de bœuf pour fertiliser les rizières.

Les alevins de 4 g ont bien grossi jusqu'à atteindre un poids moyen de 600 g à la récolte. Sur une surface totale de 9 ares, les élèves ont récolté 17 poissons pour un total de 10 kilos. Cependant, cette production n'est pas satisfaisante par

rapport au nombre important d'alevins empoissonnés (180 alevins). Ce faible taux de survie est dû à l'insuffisance de l'eau dans la rizière pendant la sécheresse, l'inondation de la rizière durant la période cyclonique et la présence de fibata. Pourtant, cette récolte est meilleure que la dernière vu le nombre de poissons produits et la taille des carpes récoltées.

La recette de la vente de ces poissons servira à la poursuite de l'activité piscicole au cours de l'année scolaire suivante. Les enseignants étaient contents de la production et ont décidé de continuer la rizipisciculture. Ils ont prouvé leur détermination par l'entretien des lieux de production, une semaine après la récolte, avec le concours des élèves. Ils s'efforceront d'améliorer la production en évitant les problèmes rencontrés lors du dernier cycle.

Le CEG Soanirina fait partie des écoles les plus dynamiques, grâce au réel travail d'équipe existant entre les enseignants relais, les professeurs et les élèves.



Les élèves du collège Soanirina, contents de leur production

COMITÉ DE PILOTAGE DE LA FIN DU PROJET PISCICOLE MADAGASCAR CÔTE EST - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (PPMCE-SA)

Financé par l'Union Européenne et la région Normandie, mis en œuvre par l'APDRA Pisciculture Paysanne, les régions Atsinanana et Analanjorofo et l'ONG Mateza, le PPMCE-SA s'est achevé en juillet 2017 après 4 ans et demi d'intervention dans les deux régions de la Côte Est.

Le comité de pilotage de clôture du projet s'est tenu à Tamatave le mardi 20 juin, afin de discuter des principaux résultats du projet et des perspectives de la filière piscicole. Le comité a également été l'occasion, pour les divers opérateurs de la filière, d'échanger sur des questions techniques à travers un forum dédié à la pisciculture.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a réuni les partenaires institutionnels, financiers et opérationnels du projet, dont Messieurs les Chefs de Région Analanjorofo et Atsinanana, Madame la Directrice de l'Aquaculture, les représentants de la région Normandie et de l'Union Européenne, les services décon-

trés régionaux du Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques, les acteurs de la pisciculture à Madagascar et des pisciculteurs bénéficiaires du projet.

La matinée a été consacrée à la présentation des résultats. Un film, réalisé au cours du mois de mai 2017, a été projeté. Il retrace les principaux axes d'intervention du projet, sa démarche et les bases du référentiel technique proposé. Il est actuellement disponible sur internet, sur la chaîne Youtube de l'APDRA.



Sur la photo, de gauche à droite, la représentante de la Normandie, les chefs régionaux et la directrice de l'aquaculture

Les principaux résultats du volet piscicole du PPMCE

Au cours de son intervention, l'APDRA a proposé aux producteurs de la Côte Est un modèle de pisciculture paysanne innovant, reposant sur l'élevage extensif de plusieurs espèces complémentaires dans des étangs barrages, avec la possibilité d'y produire aussi du riz.

L'atelier piscicole est un bon moyen de diversification des revenus des paysans et s'intègre bien dans l'exploitation familiale, en créant des synergies avec les autres activités. Dans un souci d'autonomie des pisciculteurs et de répliquabilité du développement de la pisciculture, le projet a adopté une approche « zéro subvention », basée sur la co-construction avec les pisciculteurs, c'est-à-dire selon leurs objectifs et leurs moyens, au rythme de chacun.

12 animateurs-conseillers piscicoles ont été formés aux techniques d'aménagement, de production piscicole, d'animations des groupes et de formations des candidats pisciculteurs. Ils ont accompagné au total 188 candidats, dont 100 produisent maintenant du poisson dans leur étang de production et 60 sont en train

d'achever la construction leurs étangs.

A la fin du mois de juin, 22 hectares d'étangs étaient en eau et produisaient du poisson avec un rendement moyen de 400 kg/ha/an. 42 % de la production des pisciculteurs est vendue, 45 % est gardée pour préparer ou continuer de nouveaux cycles de grossissement et 13 % est autoconsommée. 80 % des poissons vendus le sont en milieu rural, ce qui permet d'améliorer l'accès à la protéine halieutique dans ces zones.

On estime qu'au cours du projet, près de 2 000 familles ont pu consommer du poisson produit par les étangs barrages.

Forum sur la pisciculture à Madagascar

Au cours de l'après-midi, plusieurs intervenants ont présenté leurs actions dans la filière piscicole à Madagascar. Elles ont dans un second temps été discutées et débattues avec l'ensemble des participants.

Plusieurs thématiques ont été abordées, notamment la formation scolaire à la rizipisciculture sur les Hauts Plateaux (PADPP2-APDRA), les opportunités sur l'intensification piscicole autour de Tana (AMPIANA-APDRA), l'action de Tilapia de l'Est sur la Côte Est et l'introduction de la carpe commune (Station d'Ivoloina, en 1914) sur la Côte Est malgache.

Le comité de pilotage s'est achevé le lendemain avec la visite de plusieurs sites piscicoles dans le district de Vatovavy.

Perspectives après PPMCE-SA

Les pisciculteurs ont encore besoin d'un appui, notamment pour atteindre l'autonomie dans la production d'alevins des différentes espèces et améliorer la gestion de leurs cycles. Les candidats en construction ont aussi besoin d'être accompagnés afin de terminer leurs aménagements.

Le développement de la pisciculture se poursuit donc dans la région Atsinanana, au niveau des districts de Vatovavy et Mahanoro, grâce au nouveau Projet d'Appui à la Filière Piscicole financé par la région Normandie.

Dans la région Analanjirofo, un accompagnement régulier sera réalisé par deux ACP en attendant de nouveaux financements.



Equipe du PPMCE - SA

STRUCTURATION ET ORGANISATION

GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS, ORGANISATIONS PAYSANNES ET STRUCTURATION

Dans cet article, nous souhaitons vous présenter quelques notions de base sur les groupements de producteurs, les organisations paysannes et la structuration.



© APDRA 2017
Groupement de femmes piscicultrices Fivoarana Andoharanomaitso, Haute Matsiatra

Pour accélérer le développement de l'agriculture, on incite souvent les producteurs à se « structurer », à créer des « groupements », à mettre en place des « organisations paysannes ». Derrière ces mots se cachent l'idée que « l'union fait la force » ou que « ensemble on va plus loin ». En effet, seul, dans une zone isolée, un paysan aura toujours du mal à se faire entendre, à vendre ou acheter au meilleur prix ou même à avoir accès à un technicien.

En se mettant à plusieurs, il sera plus facile de se faire entendre, les idées de l'ensemble du groupe se compléteront, on pourra répondre à des demandes plus importantes...

Mais se rassembler entre producteurs n'est pas simple : cela prend du temps, exige qu'on se mette d'accord sur les objectifs, qu'on se fasse confiance. Autant de difficultés qui vont exister au cours du processus de « structuration ». Il paraît donc important, avant de se lancer dans ce processus, de bien réfléchir.

Nous vous suggérons ici quelques idées qui nous paraissent importantes de discuter avec les membres de votre groupement.

Un groupement n'est viable que s'il apporte des réels services à ses membres

Se regrouper c'est souvent passer beaucoup de temps en réunion, en discussion, mais c'est aussi cotiser ou travailler

pour les autres. Si cela est souvent agréable et renforce les relations sociales, pendant ce temps, les autres travaux, à la maison ou dans les champs, n'avancent pas. Si un paysan ne trouve pas un avantage à se réunir, rapidement il ne viendra plus aux réunions. Il est donc important, quand on envisage de se regrouper, de le faire autour d'un service (service-*tao raharaha*) que le groupement pourra apporter à ses membres.

Ce service doit apporter plus de bénéfices aux membres que d'inconvénients. Par exemple, 4 paysans se regroupent pour que chaque semaine l'un d'entre eux apporte tous les œufs au marché, avec l'idée de vendre mieux et plus cher. Mais s'il faut pour cela se réunir 10 fois, et n'avoir au final qu'un avantage de 1 000 ariary, cela ne vaut pas la peine.

Il nous semble que beaucoup de groupements n'arrivent pas à démarrer, ou s'essouffent très vite, car les services qu'ils essayent de mettre en place ne sont pas assez intéressants pour les membres.

Différents types d'organisations paysannes

Il y a plusieurs types de services que les groupements ou organisations paysannes (OP) peuvent apporter :

- Les services de type syndical ou de défense des intérêts de la profession. Par exemple, se battre pour améliorer le prix du poisson ou pour faire en sorte que la rivière ne soit pas polluée.



© APDRA 2017
Coopérative MVPT (Mamboly Vary Piompy Trondro) d'Ambalamidera Ambohimana, Haute Matsiatra



Groupe informel de pisciculteurs de Tombakala, région Atsinanana

- Les services de développement, qui permettront aux pisciculteurs de mieux produire. Par exemple, la mise en place de formations ou le recrutement d'un technicien capable de conseiller les paysans.
- Les services de type économique, qui permettront de mieux vendre ou d'acheter moins cher. Par exemple, des achats groupés d'engrais ou des ventes groupées de poisson.

Organisations paysannes petites ou grandes

Les organisations paysannes peuvent prendre plusieurs formes en fonction de leur taille. Elles peuvent regrouper quelques voisins qui souhaitent travailler ensemble, on parle alors souvent de « groupement de base ». C'est, par exemple, le cas des greniers communautaires, où on se regroupe pour construire et gérer ensemble un point de stockage. Cela pourrait être le cas, dans un fokontany, de 10 pisciculteurs qui s'organisent ensemble pour vendre leur poisson au marché le plus proche ou pour s'entraider dans la construction de leur barrage. Mais ces groupements peuvent vite devenir plus importants et couvrir un espace plus grand, voire regrouper plusieurs communes (Exemple : TAHA, présenté en page 6 par son président).

Il est également possible de fédérer plusieurs groupements de base en une « union » ou « fédération ». Les groupements gèrent à leur niveau ce qu'ils peuvent et reportent au niveau de l'union des problèmes qu'ils ne peuvent gérer seuls. Par exemple : les champs école sont gérés par les groupements de base, mais c'est l'union qui va embaucher un technicien qui lui passera voir tous les groupements et animera des formations sur les champs écoles.

Enfin, on parle d'organisation paysanne « faitière » pour les grandes structures ayant une envergure nationale et qui remplissent plusieurs fonctions (syndical, fourniture d'appui technique, ...). A Madagascar, FIFATA, SOA ou Fikritama sont les principales OP faitières nationales.

Formels - informels

Souvent, à la demande de l'administration, les OP pensent qu'elles doivent se formaliser. Selon nous, ne vous jetez pas trop vite dans la formalisation de votre OP. Ce n'est pas un gage de réussite. Mettre en place une OP, c'est compliqué, conflictuel, ... Il faut souvent avoir un peu d'expérience avant de trouver le bon format de la structure, la bonne organisation et les bonnes règles de fonctionnement. Attendez d'être suffisamment expérimenté et d'être obligé de vous formaliser (par exemple, quand des contrats sont régulièrement passés avec des opérateurs et que vous avez besoin d'une reconnaissance juridique pour pouvoir signer ces contrats) pour faire une déclaration officielle qui correspond exactement à votre OP.

D'autres formes de structures

Si nous avons surtout parlé d'organisations paysannes ici, ce ne sont pas les seules structures capables d'accompagner les paysans dans leur développement. D'autres structures, pas forcément mises en place par des paysans et regroupant d'autres acteurs, existent et peuvent être d'un grand intérêt.

Depuis 2009, l'Etat malgache a mis en place dans quelques régions des Fonds Régionaux de Développement Agricole (FRDA). Leur but est de financer du conseil technique au paysan, du matériel, des infrastructures, de la recherche agricole, etc. Dans les statuts, les paysans représentent 50 pour cent des membres des CROA, qui sont les structures qui valident les demandes de financement ; par cet intermédiaire, les paysans peuvent ainsi orienter les actions vers des thèmes qui leurs paraissent importants.

Les interprofessions sont des structures qui regroupent tous les acteurs d'une filière pour essayer de renforcer cette filière. Par exemple, pour la filière poisson d'eau douce, une interprofession regrouperait les pêcheurs, les pisciculteurs, les commerçants, grossistes comme détaillants, les ministères, les projets, ...



Groupe de pisciculteurs de l'Itasy

L'interprofession peut faciliter le dialogue entre ces acteurs et faciliter des accords pour, par exemple, améliorer la qualité des produits. Enfin, parfois, ce sont des structures qui n'ont rien à voir avec

l'agriculture qui peuvent avoir un intérêt aux pisciculteurs. Par exemple, suite au projet formation scolaire (page 8), c'est par les associations de parents d'élèves que se poursuit le soutien du développement de la pisciculture.

« TAHA », UNE JEUNE ASSOCIATION DE PISCICULTEURS, PLEINE DE PROJETS

Nous avons rencontré le Président de l'association TAHA (Trondro Aina sy Harenan'Ankazobe), M. Rakotonirina Rabarison Zo, pisciculteur depuis 8 ans à Vangaina dans la commune Ambohitromby, située à une quinzaine de kilomètres au sud d'Ankazobe, dans la région Analamanga. Dans cette interview, il nous rapporte la vie et les projets de son association.

LVRP : D'où est venue l'idée de créer une association ?

RRZ : Avant la création de l'association, les membres discutaient déjà entre eux pour essayer de trouver des solutions face à la recrudescence des vols de géniteurs. La communication régulière entre les pisciculteurs sur l'état de leurs stocks de géniteurs permettait de savoir si des géniteurs volés étaient à vendre.

Par ailleurs, avec les appuis du projet AMPIANA et de la Circonscription des Ressources Halieutiques et de la Pêche (CIRRH) d'Ankazobe, les futurs membres de l'association ont mis en place un marché d'alevins dans la commune d'Ankazobe en décembre 2016. Ca a été une réussite.

En janvier 2017, nous avons eu l'idée de former une association pour faciliter le plaidoyer au niveau de la commune d'Ankazobe car nous souhaitons avoir un point de vente fixe d'alevins au niveau du marché. Mais au-delà de cela, notre objectif est de développer la pisciculture dans le district d'Ankazobe.

LVRP : Alors aujourd'hui TAHA c'est quoi ?

RZZ : C'est une association intercommunale regroupant des pisciculteurs de 6 communes : Ankazobe, Mahavelona, Antotohazo, Ambohitromby, Fiahonana et Talatan'Angavo. Si nous avons démarré à 38, les membres sont actuellement au nombre de 60.

L'association a été créée en février 2017 à partir d'une assemblée constitutive. On a constitué un bureau et on a finalisé la formalisation de l'association en juin 2017.

Toutes les prises de décision se font en assemblée générale. L'association se réunit trimestriellement d'après ses statuts mais à ce stade de démarrage de l'association, nous nous réunissons mensuellement, le jour du marché d'Ankazobe.

LVRP : Concrètement vous faites quoi comme activité ?

RZZ : Nous avons profité de la proposition du projet AMPIANA de mettre en place un marché d'alevins à Ankazobe. Après une visite de 6 des membres de l'association à Betafo, pour y observer le marché d'alevins, nous nous sommes organisés pour gérer ce point de vente à Ankazobe. Le marché d'alevins s'est tenu chaque lundi, le jour du marché,

du mois de décembre 2016 jusqu'en avril 2017. Le prix d'alevins est de minimum de 200 Ar, mais varie en fonction de la taille.



Rakotonirina Rabarison Zo, président de l'association de pisciculteurs TAHA

Un bilan du marché d'alevins a été effectué à la fin de la saison, nous avons vendu 4 000 alevins sur le marché. Notre présence sur le marché nous a aussi permis de développer notre réseau de clients et d'avoir des commandes pour 30 000 alevins supplémentaires.

A partir du mois de mai 2017, la vente d'alevins a été remplacée par la vente de poissons vivants. Le prix de vente est

fixé à 12 000 Ar/kg. Une bonne coordination entre membres de l'association est indispensable afin d'assurer la disponibilité des poissons à vendre au niveau du marché.

Pour un transport des alevins et des poissons sans pertes, les membres utilisent des aérateurs à piles qui nous ont été donnés par le projet. Actuellement, l'association possède 6 aérateurs. Pour leur entretien et pour pouvoir en acheter des nouveaux, l'association met de côté 5 % du montant des ventes. Nous possédons aujourd'hui 70 000 Ar, somme suffisante pour l'achat d'un nouvel aérateur.



L'association TAHA envisage de construire un bâtiment en dur avec des bassins compartimentés pour la vente de leurs alevins et poissons vivants

Grâce aux techniciens du projet, nous avons aussi organisé un petit cycle de formation de 2 h chaque mois. Nous avons déjà fait une formation sur la sélection des géniteurs ; d'autres sur l'alevinage et le transport des alevins sont prévues.

LVRP : Vous avez d'autres projets en préparation ?

RZZ : En plus de ce cycle de formation technique, nous voudrions organiser des formations sur la fabrication de matériels de pêche, et aussi une formation à la vie associative.

Par ailleurs, l'association envisage la confection de bâches pédagogiques et de brochures comme supports de formation pour les membres.

Le projet AMPIANA a établi l'an passé un annuaire des alevineurs pour la région Analamanga. Nous souhaitons avec eux mettre à jour cet annuaire, surtout pour les nouveaux membres non-inscrits lors de la première version. Dans ce cadre, l'association a déjà pris des initiatives en détaillant la

situation de tous ses alevineurs : contact, nombre d'alevins produits pour la saison 2016/2017, etc.

On aimerait aussi développer une stratégie d'appui de proximité de nos membres et surtout de ceux qui sont hors de la zone du projet AMPIANA. TAHA voudrait mettre en place des paysans relais pour faciliter l'accompagnement technique des membres, [sur le modèle de ce que fait l'APDRA ailleurs sur les Hauts Plateaux]. Un paysan relais appuierait les paysans qui se trouvent dans un rayon proche de lui, en général à moins de 10 km. On envisage aussi de faire des émissions régulières sur une des radios du district.

Enfin, on voudrait sécuriser et construire un point de vente sur le marché d'Ankazobe : l'objectif est d'ériger un bâtiment en dur adapté à la vente d'alevins et de poissons vivants (accès à une source d'eau, bassins compartimentés permettant de séparer les alevins en fonction de la taille ou les poissons vivants). Pour cela, nous aimerions aller visiter le point de vente de poissons vivants d'Ambatomisibiby, en bord de la RN 7, au sud d'Ambohimahaso.

LVRP : Avec tous ces projets, vous avez dû rencontrer des difficultés non ?

RZZ : Oui, cela demande beaucoup d'énergie. Heureusement, nous sommes un bureau avec des gens dynamiques. Le plus dur a été la formalisation de l'association. Le processus (statuts, ...) trainait et nécessitait le déblocage d'une somme assez conséquente.

Nous savons que notre point de vente est précaire : jusqu'à maintenant, l'association ne possède pas encore une place fixe au niveau du marché. Nous sommes donc en discussion régulière avec la mairie.

On manque d'encadrement. Comme on n'a pas de techniciens, le suivi sur terrain des membres est encore difficile surtout dans la commune de Talatan'Angavo où le projet n'intervient pas. En plus, les 6 communes sont vastes et l'association n'a pas encore de moyen de transport pour faciliter le déplacement entre ces communes.

L'objectif général de l'association est de développer la pisciculture dans la zone d'Ankazobe. L'association est dynamique et prend des initiatives pour le bien des membres malgré les difficultés rencontrées en cours de route.

Pendant les 6 premiers mois d'existence de l'association, plusieurs activités ont été réalisées et ont porté leur fruit et d'autres sont prévues afin de renforcer notre capacité technique et organisationnelle. Mais pour le moment, l'association sollicite l'appui des partenaires (projets, partenaires publics et privés) pour l'accompagner dans ce processus de développement.

Formation scolaire en Haute Matsiatra

NAISSANCE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À ANDOHARANOMAITSO

La commune Andoharanomaitso constitue l'une des zones propices à la pisciculture. En 2008, sa population a sollicité l'appui de l'APDRA dans la mise en œuvre de cette activité. Au collège Imapa, la fin du projet de formation scolaire en rizipisciculture a engendré une dynamique de coopération entre enseignants, pisciculteurs et parents d'élèves.

Une collaboration de longue date

La collaboration entre l'APDRA et les rizipisciculteurs de la commune a commencé en 2008. Des paysans vulnérables de différents fokontany avaient adressé des demandes à l'APDRA et, après une première visite, l'équipe en place a décidé de leur apporter un appui pour la pratique du grossissement puis pour la production d'alevins.

Après quelques années, l'APDRA a décidé de former des « paysans relais ». Ces derniers sont maintenant chargés de la promotion des techniques de grossissement de carpes et de l'animation auprès de leurs pairs.

La formation scolaire

Il y a 3 ans, l'APDRA a élargi son intervention aux écoles des Hauts Plateaux. Un certain nombre d'élèves des classes secondaires ont ainsi été initiés à la rizipisciculture par leurs enseignants, eux-mêmes formés par l'APDRA.

Des formations ont été également dispensées aux parents d'élèves intéressés par la pisciculture. Les membres des familles concernées ont pu ainsi mettre en commun leurs connaissances et pratiquer ensemble la rizipisciculture.



Les élèves en train d'aménager une rizière pour la pratique rizipiscicole, assistés par leurs enseignants et parents



Rakotonirina Donné, directeur du collège Imapa Andoharanomaitso

Intéressés par les résultats obtenus, des parents n'ayant pas d'enfants étudiant au collège se sont également mis à faire de la pisciculture. Certains d'entre eux n'ont pas hésité à demander de la formation et de l'aide aux parents d'élèves formés.

La dynamique après projet

De l'interaction entre ces acteurs de la commune Andoharanomaitso est née une véritable dynamique collective. Après la fin du projet, les paysans relais ont continué de suivre l'activité piscicole de l'école. Ils lui ont aussi fourni des alevins, des rizières pour la pratique et des conseils techniques.

Les enseignants relais et les pisciculteurs ont échangé par rapport aux techniques rizipiscicoles.

Les parents d'élèves, regroupés dans une association, se sont organisés lors de la récolte pour collecter les produits et les vendre.

Au collège Imapa, les élèves qui ont participé à la production piscicole de l'école ont pu bénéficier d'une réduction des frais d'inscription.

Cela constitue pour les parents un réel avantage économique et social.

Côte Est

REGROUPEMENT ET MISE EN RÉSEAU DES PISCICULTEURS

Le PPMCE-SA a encouragé les pisciculteurs de la Côte Est de Madagascar à travailler en groupe. A la fin du projet, 34 groupes de candidats pisciculteurs étaient constitués, répartis sur un total de 23 communes et de 58 fokontany.

Formation de groupes informels sous l'impulsion de l'APDRA

Dès le démarrage du projet, des groupes de candidats pisciculteurs ont été formés, à la demande de l'APDRA. Les candidats ont été regroupés en fonction de leur proximité géographique, avec plusieurs objectifs initiaux :

- favoriser l'entraide dans le travail relatif à la pisciculture notamment lors de la construction des aménagements piscicoles, qui demandent beaucoup de main d'œuvre, et des pêches ;
- réaliser un appui et des formations collectives, ce qui permet de réduire les coûts tout en augmentant le nombre de personnes formées ;
- faciliter les échanges de compétences et de savoir-faire et ainsi pérenniser le développement de l'activité piscicole.

L'APDRA n'a pas demandé à ces groupes de formaliser leur existence par la mise en place de statuts ou de règlement intérieur. En revanche, elle leur a demandé de s'engager officiellement avec le projet par la signature d'un « contrat d'ouverture de zone ». Pour procéder à une ouverture de zone, il faut qu'au moins 2 ou 3 membres du groupe aient commencé leurs aménagements, prouvant ainsi l'existence d'un noyau dynamique au sein du groupe. Au cours de cette signature, chaque membre s'engage individuellement et collectivement, et un jeu de moules de moine et de buse est confié au groupe.

A la fin du mois de juin 2017, 23 ouvertures de zone avaient été effectuées, regroupant au total 100 pisciculteurs.

Dynamisme et fonctionnement des groupes

Chaque groupe est composé en moyenne de 6 candidats, avec des minimas autour de 3 et des maximas autour de



Ouverture de zone à Ambohimiadana

15. Il existe des inégalités de dynamisme entre les groupes, ainsi environ 20 % des groupes sont vraiment dynamiques, c'est à dire organisés pour travailler réellement ensemble. Certains commencent même à se formaliser. A noter qu'il n'est pas rare que les membres des groupes dynamiques soient tous de la même famille.

Le groupe d'Ambodivoananto dans le district de Vatovandri Sud-Ouest constitue un exemple de groupe qui commence à se formaliser. Ses membres ont élu un président, un secrétaire et un trésorier. Ils ont déterminé des journées hebdomadaires de travaux communautaires sur les aménagements de chacun des membres du groupe. Si un des membres ne peut pas s'y rendre, il existe un système de compensation financière via l'existence d'une caisse commune. Celle-ci sert actuellement à la construction d'un nouveau moule de moine qui appartiendra au groupe.

Le bon fonctionnement d'un groupe laisse supposer que les membres sont capables de se soutenir et de partager avec efficacité les techniques piscicoles mais aussi des poissons, selon les besoins de chacun.

Vers la structuration d'un réseau de la filière piscicole

Au cours du projet, l'APDRA a organisé plusieurs rencontres sous la forme d'ateliers bilans régionaux et de voyages d'études intra ou inter-régionaux. Dans chaque groupe, un membre était désigné pour participer à ces événements et chargé de faire un compte-rendu auprès du groupe à son retour. Grâce à ces rencontres, les pisciculteurs ont commencé à se contacter afin d'échanger leurs savoirs mais aussi des poissons, ce qui a contribué à l'ébauche d'un réseau de la filière piscicole dans les régions Atsinanana et Analanjirofo.



Membres du groupe d'Ambodivoananto

District de Faratsiho

PISCICULTURE ET VIE ASSOCIATIVE ÉVOLUENT ENSEMBLE

Le district de Faratsiho fait partie des zones les plus productives de la région Vakinankaratra. La rizipisciculture combinée à l'élevage de carpes en rizières commence également à y gagner de la place

Fitaratry Valy et la pisciculture

Une association de pisciculteurs a pris une part importante dans la promotion de la rizipisciculture et de la vie associative dans la commune rurale Antsampanimahazo, district de Faratsiho. Il s'agit de l'association Fitaratry Valy qui regroupe 15 producteurs de carpes. L'association a été formalisée en 1987 mais la structure n'a vraiment été fonctionnelle qu'en 2015.

Le bureau de Fitaratry Valy est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de trois conseillers. L'assemblée générale formée par tous les membres se réunit deux fois par an pour prendre des décisions liées aux activités de l'association. Pour le fonctionnement de l'association, chaque membre paie une cotisation mensuelle de 100 Ar et une cotisation annuelle de 500 Ar. La rizipisciculture constitue sa principale activité.

L'association a débuté son activité par le grossissement de carpes en rizières grâce à une formation donnée par l'APDRA et financée par le FRDA (voir page 11) à des paysans formateurs, en 2014. Le président de l'association Fitaratry Valy, Randrianarivony Abdon, y a participé. En 2015, il a formé à son tour les membres de l'association avec l'aide d'un paysan relais, membre de Fitaratry Valy et formé lui aussi par l'APDRA.

Les membres de l'association habitent dans des fokontany géographiquement proches. Ils se rendent visite souvent pour échanger des nouvelles et des techniques, notamment en début de campagne de production. Quelques membres

s'entraident pour la récolte, suivant la taille de la rizière. Au moment de l'empoissonnement, les membres qui achètent leurs alevins chez un autre membre producteur bénéficient d'une remise d'environ 20 % sur le prix d'un alevin (80 Ar au lieu de 100 Ar) ou de facilités de paiement.

L'association apporte aux membres des conseils techniques et les informe sur les éventuelles opportunités (marché, formation, alevins à bon prix...). Pour cela, le président effectue une visite mensuelle aux membres, individuellement ou réunis.

En janvier 2017, le pré-

sident de l'association a confié à chaque membre 10 alevins à grossir.

A la récolte, l'argent gagné grâce à la vente de ces poissons grossis alimentera la caisse de l'association.

Les membres de l'association se sont intéressés à la rizipisciculture pour augmenter les revenus de leur famille.

Pour eux, il est plus facile de la pratiquer par rapport aux autres élevages à cycle court comme la porciculture et l'avi-culture qui demandent un fonds de démarrage important ou une disponibilité en trésorerie.

La rizipisciculture peut s'effectuer avec une cinquantaine ou un millier d'alevins, selon le moyen et la surface de rizière dont on dispose.

Besoin de plus d'alevins, naissance d'une plus grande structure

Avec le développement de l'activité de grossissement dans la commune Antsampanimahazo, les pisciculteurs ont rencontré un problème d'approvisionnement en alevins puisqu'il n'y avait qu'un producteur d'alevins. En conséquence, ils ont dû aller dans les autres communes pour en acheter. Face à cela, l'association Fitaratry Valy et deux autres associations agricoles (Miaramizotra, Tantsaha Mandroso) de la commune Antsampanimahazo ont organisé des achats groupés, ce qui leur a permis d'économiser du temps et d'obtenir plus d'alevins.

Cette situation les a incités à se regrouper dans une autre plus grande association appelée VOMPIA (Vondron'ny MPIompy trondro Antsampanimahazo). L'objectif était de faciliter l'accès aux alevins en augmentant la production locale. Cela présente un réel avantage pour les pisciculteurs qui pourront acquérir des alevins à un prix abordable et constitue une source d'argent pour la commune.

En août 2016, deux autres membres de VOMPIA ont été formés en production d'alevins par l'APDRA. Actuellement, ils commencent à maîtriser les techniques.

Avec le dernier cycle d'alevinage 2016/2017, les producteurs au sein de VOMPIA ont pu produire plus de 20 000 alevins alors que la campagne précédente n'a donné que 3 300.



Randrianarivony Abdon, président de l'association FITARATRY VALY



Rakotonindrina Jean Théophile, trésorier de l'association FITARATRY VALY

FRDA Vakinankaratra

FINANCEMENT DE LA PISCICULTURE

Avec des moyens financiers suffisants, le développement des activités en milieu rural s'accélère. Justement, le Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) est une structure mise en place permettant de les financer, sous tutelle du Ministère d'Etat qui s'occupe actuellement de l'agriculture et de l'élevage à Madagascar.

Depuis 2011 et jusqu'en 2020, l'Agence Française de Développement et l'Etat malgache financent le fonctionnement et les offres du FRDA. Notons que le Helvetas Swiss Intercoopération a aussi apporté son appui au budget de fonctionnement, de juillet 2011 à mai 2013.

Jusqu'au mois de juin 2018, toutes les activités du FRDA Vakinankaratra seront réalisées avec l'association FERT (Formation pour l'Epanouissement et le Renouveau de la Terre), une structure d'appui choisie à cet effet. Après cette période, le FRDA travaillera avec le FDA (Fonds de Développement Agricole), qui est un fonds public national ayant un statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA).

Structure

On trouve deux structures au sein du FRDA Vakinankaratra : le CROA (Comité Régional d'Orientation et d'Allocation) et l'organe exécutif.

Le CROA, organe décisionnel, est composé de 14 membres représentant 9 catégories d'acteurs : Organisations Paysannes Régionales (4) qui sont sensées représenter leur secteur respectif en agriculture, élevage et pêche ; Centres de Services Agricoles ou CSA (2) ; chambre d'agriculture régionale (1) ; opérateur économique (1) ; banque et microfinance (1), Région Vakinankaratra (1) ; Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (2) ; Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche (1), Ministère des Finances et du Budget (1).

Les membres sont élus et/ou nommés, selon la catégorie. L'organe exécutif rassemble l'équipe de la direction régionale du FRDA constitué de 9 personnes (1 Directeur, 4 techniciens, 2 personnels administratifs et 2 personnels d'appui). Le FRDA reçoit les demandes d'appui par l'intermédiaire des CSA, des organismes de la microfinance, des organisations paysannes régionales et des projets.

L'analyse et la validation des financements se font au niveau du CROA. Toute forme d'organisation paysanne peut déposer des demandes de financement.

Activités financées

Les financements du FRDA Vakinankaratra concernent divers aspects du développement rural comme l'amélioration de la production et de la productivité agricole (formation, recherche, renforcement de capacités, dotation en matériels/équipements et infrastructures), le développement des filières et de la microfinance, l'appui à l'installation de jeunes agriculteurs formés. Ils peuvent aussi être sollicités pour

l'appui socio-organisationnel aux groupements de paysans.

4 % du budget pour la pêche et la pisciculture

Entre 2011 et 2017, le FRDA a financé 106 demandes sur 119 reçues concernant le secteur de la pêche, 830 demandes dans le domaine de l'agriculture et 765 demandes pour l'élevage.

Sur la pisciculture, le financement a concerné 3 048 familles bénéficiaires. La subvention des formations techniques est très demandée, devant la demande d'équipements et de construction d'infrastructures. Cependant, le financement de la pêche et de la pisciculture reste faible car, jusqu'à maintenant, il n'atteint que 4 % de la réalisation générale du FRDA.



Equipe plaidoyer de la pisciculture de Vakinankaratra

Augmenter le financement de la pisciculture

Des efforts ont été fournis pour mieux financer la pisciculture. Une rencontre a été ainsi organisée entre les membres du CROA, le coordonnateur du CSA Betafo et le coordinateur interrégional de l'APDRA pendant l'assemblée ordinaire du CROA, le 23 et 24 juin 2017. Une stratégie pour accroître le nombre de demandes dans le domaine de la pisciculture, ainsi que le nombre d'offres de financement, a été établie. Pour le district de Betafo, où la bonne disponibilité de l'eau permet de pratiquer la pisciculture tout au long de l'année, il a été décidé, par exemple, de ne plus restreindre le financement de la pisciculture à certaines saisons.

Pour les autres districts, d'autres rencontres entre le Service de la direction régionale des ressources halieutiques et de la pêche, le CSA, l'APDRA et les producteurs directement concernés ont été prévues afin de définir un calendrier de financement.

DIVERS

INSOLITE

LE POISSON PIERRE, LE POISSON LE PLUS VENIMEUX DU MONDE

Le poisson pierre ou *Synanceia verrucosa* appartient à la famille des Scorpaenidae. Il est classé comme le poisson le plus venimeux au monde. Les poissons pierres vivent dans les eaux chaudes et salées des régions tropicales. On les rencontre, par exemple, en Polynésie, aux îles Maurice et la Réunion.

Comme une pierre

Le poisson pierre possède une tête large et une bouche orientée vers le haut. Son corps n'a pas d'écaillles mais est couvert de mucus auquel peuvent se coller des algues ou d'autres débris. Parfois, il s'enfouit partiellement dans le sable. Sa couleur varie du gris au marron. Capable de rester immobile longtemps, le poisson pierre est souvent confondu avec la pierre. Toutes ces caractéristiques rendent le poisson pierre difficile à repérer.

Épines dorsales venimeuses

Le poisson pierre est venimeux. En effet, il possède des épines dorsales venimeuses. Ces épines arrivent à percer même une semelle de chaussures en caoutchouc.

La piqûre d'un poisson pierre provoque chez sa victime une douleur instantanée et intense. Son venin peut paralyser les muscles, produire des vomissements et conduire même à l'évanouissement.

Heureusement, il est rare que cela conduise à un décès, sauf si la piqure entraîne la noyade ou un choc cardiaque. Néanmoins, il est impératif d'agir tout de suite après une piqûre en allant à l'hôpital.



Le poisson pierre avec ses épines dorsales venimeuses

POISSON À LA CHINOISE

Ingrédients :

Un poisson de taille moyenne

Sauce soja : 5 cuillères à soupe

Sucre : 5 cuillères à soupe

Ail, gingembre

Ciboulette, coriandre

Huile : 2 cuillères à soupe

Un verre d'eau

Préparation

1. Cuire le poisson à couvert, après nettoyage, pendant 20 minutes.
2. Préparer la sauce en faisant revenir l'ail et le gingembre émincés dans l'huile chaude.
3. Ajouter le sucre, l'eau et la sauce soja, mélanger de temps en temps jusqu'à ce que la sauce ait la consistance voulue.



Poisson à la chinoise

4. Incorporer la ciboulette et la coriandre hachées avant d'enlever la sauce du feu ou s'en servir comme décoration.
5. Verser la sauce sur le poisson et servir avec du riz blanc.

Bon appétit !



APDRA
Pisciculture Paysanne
Antenne Madagascar
La Résidence Sociale
Antsirabe - MADAGASCAR
Tél. (261) (20) 44 915 85
lvrp@apdra.org

Directeur de Publication

Barbara Bentz

Rédacteur en Chef

Sidonie Rasoarimalala

Principaux auteurs

Clémentine Maureaud

Philippe Martel

Tsiry Rabarijaona

Patrick Randrianetsy

Vola Ratiarivelo

Eric Razafimandimby

Faly Razanajatovo